

**La fortune éditoriale d'un récit d'exploration:
Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest
de Gabriel Franchère**

par

Brigitte Malenfant
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)

RÉSUMÉ

Quelques récits de voyage du début du XIX^e siècle racontent les aventures des pionniers qui ont exploré l'Ouest canadien dans le but de s'approprier le marché des fourrures. Parmi ceux-ci, le récit de Gabriel Franchère, *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest* se démarque par sa fortune éditoriale (1820, 1854, 1904, 1954, 1967, 1969). Symbole pour les Canadiens français du rôle déterminant qu'ils ont joué sur le continent comme coureurs de bois, édité par les Américains pour justifier leur droit sur le territoire de l'Oregon, ce récit devient l'enjeu d'une récupération, tant historique qu'idéologique, de la part des éditeurs qui n'hésitent pas à modifier le texte de Franchère. La nature de ces modifications révèle entre autres choses le désir pour les uns de donner une forme plus littéraire au texte original et, pour les autres, le besoin de légitimer leur conception de l'histoire.

ABSTRACT

Some early nineteenth century travel literature relates the stories of pioneers who explored Western Canada seeking possession of the fur trade market. Among these, *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest* (1810-1814) by Gabriel Franchère has a unique editorial history (1820, 1854, 1904, 1954, 1967, 1969). His narrative soon captured the attention of both French-Canadians and Americans: for the French-Canadians, Franchère's travelog bears witness to the role played by the «coureurs de bois» in their nation's heritage; meanwhile, it was published by the Americans to prove their sovereignty over the land of Oregon. What remains interesting is the

liberty taken by the editors, who did not hesitate to manipulate the text for their own ideological, historical and political purposes. The various forms that the manuscript underwent demonstrate the literary ambitions on the part of some editors and the need to legitimize the historical visions on the part of others.

En 1810, Gabriel Franchère, fils d'un marchand montréalais, part vers la légendaire côte du Pacifique afin d'y établir un poste de traite des fourrures, Astoria, au nom de la *Pacific Fur Company*, dirigée par John Astor. Après maintes difficultés à rentabiliser le poste, Franchère et quelques autres employés entreprennent, au printemps 1814, un long voyage de retour (5 mois) vers Montréal, empruntant la route des commerçants de fourrures à travers les Rocheuses canadiennes et les Prairies.

Le jeune commis d'à peine vingt ans livre, dans *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale dans les années 1810-11-12-13 et 14*, les différentes étapes de ce périple de quatre années. Ce récit, aujourd'hui assez méconnu du grand public, n'a fait l'objet que de peu d'attention de la part des chercheurs¹. Pourtant, il a connu une fortune éditoriale exceptionnelle, comme en témoignent les six éditions canadiennes-françaises et américaines dont il a fait l'objet (Franchère, 1820, 1854, 1904, 1954, 1967, 1969).

La présente étude vise précisément à déterminer les causes et les conséquences de cette fortune éditoriale peu commune comparée à d'autres récits de voyage publiés au début du XIX^e siècle au Canada français. À cette fin, il s'agira d'analyser les motifs qui ont amené les éditeurs à publier le récit – spécialement Michel Bibaud en 1820 et J. V. Huntington en 1854 – et de préciser la nature des modifications apportées au texte en les comparant au projet initial de l'auteur². Ce parcours nous permettra de constater à quel point le texte a été transformé et de voir comment ces modifications, en fonction des besoins des éditeurs, correspondaient à des intérêts littéraires, historiques ou politiques.

CONSTITUTION D'UN CHAMP DE PRODUCTION LITTÉRAIRE: LE RÉCIT DE FRANCHÈRE ET LA PUBLICATION DE DOCUMENTS ANCIENS

Le jeune voyageur quitte Montréal en juillet 1810, avec l'intention de tenir un journal afin de partager avec sa famille et ses amis les détails de son aventure. Il ne manifeste aucune intention littéraire. Quelques années après son retour, alors que le récit circule parmi ses connaissances, Franchère cède aux pressions de quelques amis et confie son texte à Michel Bibaud qui préparera l'édition de 1820.

L'édition du récit de Franchère représente l'une des premières et nombreuses tentatives de constitution d'un corpus «national» en ce début de siècle. En effet, au début du XIX^e siècle, et durant une partie du siècle, écrivains et journalistes, préoccupés par le statut et l'évolution de la littérature, sentent la nécessité et l'urgence de créer une œuvre canadienne qui ne soit pas uniquement régie par les règles de l'art et la tradition littéraire de France. Dès lors, quelques littérateurs cherchent à mettre sur pied les bases d'un champ de production intellectuelle reflétant la réalité de la société nord-américaine. C'est ainsi que certains regroupements, tels que la Société historique et littéraire de Québec, fondée en 1824, ou encore la revue *Bibliothèque canadienne*, fondée par Bibaud en 1825, se livrent à une véritable course aux documents à caractère historique – biographies, récits de voyage, écrits de la Nouvelle-France. Le programme de ces sociétés et revues consiste également à encourager la lecture et l'écriture, notamment chez les jeunes, par l'intermédiaire de diverses activités, telles que des concours, des conférences publiques, ou par la création de bibliothèques ou de cabinets de lecture.

Bibaud est, à cette époque, l'un des hommes de lettres les plus intéressés par le sort de la production littéraire et par l'histoire. Le message lancé à ce propos dans les pages de la *Bibliothèque canadienne* renseigne sur ses objectifs non seulement en tant qu'éditeur de ce périodique, mais également en tant qu'agent et promoteur d'un champ de production intellectuelle.

Nous croirons donc faire œuvre agréable au public canadien, en consacrant quelques pages de chacun des numéros de notre journal à l'Histoire du Canada [...] [C]'est l'histoire des Français venus dans le pays et de leurs descendants, sur l'histoire de nos ancêtres, que nous voulons nous étendre [...]³

Par souci de préserver de l'oubli un document relatif à l'histoire des Canadiens français et de participer au développement de la production littéraire, Bibaud entreprend l'édition du récit de Franchère. Il se livre alors à un travail d'édition et de correction assez minutieux, dont les modifications ont pour but de donner un aspect plus littéraire au texte original. Prenons note que la correction, voire même la réécriture de texte, est une pratique relativement courante à l'époque, surtout en ce qui concerne les récits d'exploration (Berthiaume, 1990)⁴.

Ceux qui jouissent de la publication immédiate sont relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble du corpus, mais la première réception est suivie de plusieurs autres qui modifient leur valeur textuelle (Lemire, 1991, p. 25).

Les éditeurs cherchent particulièrement à produire des œuvres qui seront utiles et agréables. Par conséquent, les réécritures qu'ils font des textes abondent toujours en ce sens: tout récit ne correspondant pas à l'image qu'ils souhaitent conférer au littéraire est modifié en fonction de conventions qui, bien qu'elles ne soient pas clairement définies et étiquetées, régissent implicitement l'écriture et l'édition de certains textes.

Le récit de Franchère n'échappe pas à cette particularité qu'imposent la publication et les multiples éditions d'un récit d'exploration au début du XIX^e siècle. Les deux premiers éditeurs, Bibaud et Huntington, proposent leur propre lecture, voire leur propre écriture du texte. Dans ces deux éditions, les modifications réalisées peuvent être lues comme des stratégies éditoriales ayant un but précis. Nous n'entreprenons pas une analyse exhaustive des modifications effectuées par Bibaud et Huntington, mais plutôt un relevé des interventions principales, afin de découvrir quelles étaient leurs fonctions. Répondent-ils aux besoins spécifiques d'un horizon d'attente canadien-français ou américain?

L'une des transformations apportées au manuscrit par Bibaud concerne la présentation de l'ouvrage. Le journal original de Franchère débute abruptement par un rappel des événements qui ont donné lieu à l'entreprise de John Jacob Astor, de même qu'à la décision de Franchère de participer à ce projet. Bibaud ajoute une préface précisant l'origine du récit et les raisons qui ont amené l'auteur à publier.

Bibaud compose une préface pour préciser le destinataire du texte remanié et lui trouver un créneau ajusté à ce genre de littérature: "si une narration simple et ingénue, dénuée du mérite de la science et des grâces de la diction, devait être moins goûtée de l'homme de lettres et du savant, elle avait en récompense l'avantage d'être à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs". Autrement dit, voilà une publication pour un public élargi (Lemire, 1992, p. 388).

Ce faisant, l'éditeur détermine le public visé, définit l'horizon d'attente et précise la fonction et la place du texte dans ce champ littéraire en formation.

L'éditeur tente également de donner au texte une structure qui puisse guider le lecteur à travers l'œuvre. Le texte original, construit en fonction du déroulement du voyage, est dépourvu de toute structure homogène; seules les notations chronologiques réparties au hasard des circonstances et des événements importants servent de points de repère. Le récit se déroule suivant les tâches accomplies et les missions complétées, comme s'il se voulait un rapport des activités du groupe ou encore, comme si le réel ne pouvait être détaillé qu'en fonction de la chronologie, de l'ordonnance temporelle⁵.

[I]l fut résolu que je partirais dans la goélette, accompagné de M. Clapp, pour aller chercher une cargaison de poisson sec. Nous laissâmes Astoria le 1er Octobre, avec un petit assortiment de marchandises. Le voyage fut fort heureux: nous trouvâmes le gibier très abondant et tuâmes une grande quantité de cygnes, outardes, canards, &c [...] Je repartis seul, quelques jours après, pour le même objet. Ce second voyage ne me fut rien moins qu'agréable: j'essuyai une pluie continuelle, et le gibier se trouva ainsi beaucoup moins abondant (Franchère, 1820, p. 122-123).

Bibaud modifie quelque peu l'ordre de la narration du manuscrit et divise le récit en chapitres afin de créer une unité à l'ensemble de la relation. Pour l'éditeur, l'ordre narratif doit se dérouler selon un enchaînement thématique signifiant, ou du moins logique, et ne doit pas dépendre de l'ordonnance temporelle du voyage. Par cette réorganisation structurelle, l'éditeur cherche à faire du texte, écrit sans but précis et au hasard des événements, un récit informatif et surtout instructif. Bref, ces modifications de la disposition du récit mettent en évidence le souhait de l'éditeur de présenter un ouvrage de facture classique.

D'autres ajouts indiquent que Bibaud tente de se conformer à l'horizon d'attente de l'époque. Premièrement, il introduit quelques commentaires philosophiques à propos de l'esclavage chez certains peuples des îles Sandwich, puis ajoute deux chapitres expliquant la culture, la politique et la religion des groupes autochtones vivant dans la région du fleuve Columbia. La main de l'éditeur se profile derrière ces ajouts, car sa façon de «conduire» le lecteur à travers le texte se démarque du reste de la narration de Franchère.

Je vais donc laisser les bords de la Rivière Columbia, et conduire le lecteur à travers les montagnes, les plaines, les forêts, et les lacs de l'Amérique Septentrionale: mais je dois auparavant lui donner au moins une idée des mœurs et des usages des habitants, ainsi que des principales productions, du pays que je quitte, après un séjour de trois années. C'est ce que je vais tâcher de faire dans les chapitres suivants (Franchère, 1820, p. 171).

Une prise de conscience des attentes du lectorat se manifeste aussi par la mention de certains faits ou descriptions devant normalement figurer dans un tel récit, mais qui sont absents de celui-ci. Bibaud, attentif aux attentes particulières du public, le souligne: «Je ne les ai pas vus non plus revêtus de leurs habits de cérémonie guerrière» (Franchère, 1820, p. 55). «Je ne suis pas demeuré assez longtemps chez ces peuples, pour acquérir des notions bien étendues et bien exactes sur leur religion» (Franchère, 1820, p. 57). Et encore s'excuse-t-il de ne pouvoir répondre à toutes les exigences des lecteurs:

Plusieurs de mes lecteurs désireraient, sans doute, ici quelques détails scientifiques sur la botanique et l'histoire naturelle de ce pays [...] [M]ais le but de mon voyage n'était point tel; mes occupations n'avaient aucun rapport avec la science, et, comme je l'ai dit dans ma préface, je n'étais, et ne suis encore ni naturaliste ni botaniste (Franchère, 1820, p. 171).

Ces notes, principalement la description des mœurs autochtones, sont considérées de mise dans un récit d'exploration. Aux yeux des lecteurs, il serait en soi inacceptable de ne pas en tenir compte. Ce sont là des thèmes et des images populaires qui composent la représentation collective que le public se fait d'une région encore inexplorée.

Bibaud apporte également quelques modifications au style de l'auteur. Dans *La vie littéraire*, on estime que «Franchère

ignore généralement les figures de style: peu de comparaisons ou de métaphores, ni d'autres ornements qui donneraient une allure poétique à son texte». Et ajoute-t-on plus loin: «Franchère soutient l'intérêt du lecteur plus par le contenu que par le contenant» (Lemire, 1992, p. 388). En fait, le texte original de Franchère se trouve souvent réduit ni plus ni moins à un répertoire des événements marquants, chaque incident donnant lieu à un compte rendu bref et précis. De telle sorte que le récit de Franchère se conforme aux caractéristiques de l'inventaire en faisant l'économie de phrases et de mots.

Le premier Novembre [nous] commençâmes à voir un grand nombre d'oiseaux aquatiques. Découvrimés une voile sur les 3 heures de l'après-midi à Stribord [*sic*], mais nous ne l'approchâmes pas d'assez près pour lui parler. Le 3, nous vîmes encore deux voiles au vent, faisant Route au S.E. Passâmes le tropique du Capricorne le 4 [novembre] par un bon vent. Longitude 33° 27' O (Franchère, 1969, p. 212).

Bibaud tente par conséquent d'ajouter à la narration originale une touche plus littéraire. Là où le style de Franchère était «télégraphique», ne servant qu'à tracer les grandes lignes des événements marquants, l'éditeur pare le texte d'adjectifs et de réflexions, aspirant par le fait même à lui donner un ton plus poétique.

J'entreprendrai inutilement de donner à mes lecteurs une idée tant soit peu correcte du pénible serrement de cœur que j'éprouvai subitement, et du sombre coup-d'œil que je jettai [*sic*] involontairement dans un avenir d'autant plus effroyable pour moi, qu'il ne m'offrait rien que de très-confus et de très-incertain. Une scène nouvelle se déployait devant moi; mais qu'elle était monotone, et peu propre à diminuer la tristesse dont mon esprit était accablé! Pour la première fois de ma vie, je me voyais voguant en pleine mer, et n'ayant pour attacher mes regards, et arrêter mon attention que la frêle machine qui me portait entre l'abîme des eaux et l'immensité des cieux (Franchère, 1820, p. 20).

Toutefois quelques-unes des interventions de Bibaud se démarquent et détonnent du reste de la narration et sont parfois «peu heureuses». Cependant, il faut se souvenir que l'objectif de Franchère est de «procurer de l'amusement à ses compatriotes» (Franchère, 1820, p. 5). Il souhaite plus par «l'exposé fidèle et succinct des situations où il s'est trouvé» et une «narration

simple et ingénue» à rendre compte de son expérience qu'à faire une œuvre littéraire. Il semble, d'après quelques critiques de l'époque, que le texte de Franchère comporte les éléments qui font le succès d'un texte.

Comme document historique, comme travail littéraire, l'œuvre de M. Franchère est pleine d'attraits, et d'utilité. La modestie avec laquelle le voyageur parle de son ouvrage ajoute un nouveau prix aux qualités qui le distinguent [...] Bref, *Le voyage de M. Franchère* est un livre qui se recommande autant par l'utilité qui en constitue le fond que par les agréments qui en parent la forme⁶.

Du reste, si le récit capte l'attention du public de l'époque, c'est autant par les aventures qu'il raconte que par sa forme littéraire. Les événements quotidiens que l'auteur décrit n'ont rien de banal: famine, attaques des Amérindiens, vols, poursuites et pertes de compagnons forment l'essentiel du récit. Comme le fait remarquer Franchère en relatant la visite du commandant de l'expédition, M. Mackay, au ministre Jackson avant le départ du groupe:

Après quelques moments de réflexion, Mr. Jackson lui dit que nous allions former un établissement mercantile au risque de notre vie; que tout ce qu'il pouvait nous promettre, c'était que, dans le cas d'une guerre entre les deux puissances, nous serions respectés comme sujets et commerçants Anglais (Franchère, 1820, p. 16).

Le récit en effet est rempli d'aventures hasardeuses qui mettent en péril la vie des voyageurs. À un point tel que l'auteur donne même parfois l'impression de codifier la réalité, c'est-à-dire d'ordonner sa narration en fonction de ces éléments imprévisibles. C'est d'ailleurs l'impression qu'en garde Milo Quaife, éditeur de la publication de 1954: «When he returned to Montreal four years later he brought with him a journal of his travel which evidently was kept industriously, frequently under trying circumstances of hardship and danger» (Franchère, 1954, p. xxviii).

Il pleuvait à verse, et il faisait très obscur. Enfin, après avoir erré une partie de la nuit, nous parvînmes à gagner le bord d'une forêt. Ayant laissé là nos pirogues, nous traversâmes le bois, dans l'obscurité, déchirés par les ronces, et arrivâmes à la goëlette vers deux heures du matin, transis de froid et épuisés de fatigue (Franchère, 1820, p. 103).

Durant tout le mois de juillet, les naturels manifestèrent si ouvertement leurs intentions hostiles, que nous fûmes obligés d'être constamment sur nos gardes. L'alarme devint si sérieuse que nous tînmes continuellement des sentinelles aux portes, et une vigie jour et nuit dans les hauts bastions (Franchère, 1820, p. 121).

Tout comme le veut la logique même de ces expéditions, les explorateurs sont plus préoccupés de la mission à accomplir, voire même de leur survie, que de questions d'esthétique⁷. Comme le dit lui-même l'auteur, le lecteur pourrait en effet s'attendre à des descriptions plus imagées de la faune et la flore «d'un homme qui aurait voyagé pour son plaisir, ou pour faire des découvertes; mais le but de mon voyage n'était point tel» (Franchère, 1820, p. 171). La dernière phrase de son récit reflète cette caractéristique qui fait la particularité des récits d'exploration et témoigne du caractère périlleux de l'aventure du jeune voyageur.

Ma famille, qui n'avait pas eu de mes nouvelles depuis mon départ de New-York, avait cru, d'après la commune renommée, que j'avais été massacré par les sauvages avec Mr. McKay et l'équipage du Tonquin: et certes, c'était bien du hasard, ou plutôt de la Providence, que je me retrouvais ainsi sain et sauf, au milieu de mes parents et amis, à la suite d'un voyage accompagné de tant de périls, et où un si grand nombre de mes compagnons avaient trouvé la mort (Franchère, 1820, p. 284).

La notion d'aventure devient en quelque sorte le gage du succès de ce genre d'écrit. En réalité, le lecteur s'attend à ce que le voyageur témoigne de la vie périlleuse qu'il a menée: le récit de Franchère intéresse par l'agencement de ses mésaventures. Somme toute, si les descriptions de Franchère n'ont pas le mérite d'être poétiques, elles ont, en revanche, celui d'être justes et d'obéir aux attentes du public: sa relation joint l'utile à l'agréable. Elle informe, parce qu'elle raconte une partie de l'histoire des premiers explorateurs du continent nord-américain, et divertit par les aventures racontées.

UN NOUVEL HORIZON D'ATTENTE

À la suite de la guerre de 1812, les États-Unis et l'Angleterre proclament leur souveraineté respective sur les territoires qui correspondent aujourd'hui aux états de l'Oregon et de Washington, ainsi que sur les régions de Vancouver et du fleuve Columbia. Ce n'est qu'en 1846 qu'ils trouvent un terrain d'entente en délimitant la frontière au quarante-neuvième

parallèle. Ainsi, les États-Unis obtiennent les régions de l'Oregon et de Washington. À mesure donc que s'intensifie le conflit sur la question de la frontière de l'Oregon, l'histoire d'Astoria gagne en importance puisque ce fort, fondé par un marchand américain et vendu en 1813 à la Compagnie du Nord-Ouest, se trouve en plein territoire controversé. Des interventions sur cette question sont présentées régulièrement au Sénat américain; quelques récits de voyage relatant la fondation d'Astoria et les entreprises de John Jacob Astor sont également publiés, notamment ceux de Ross Cox (1832), de Washington Irving (1836) et d'Alexander Ross (1849).

En 1846, alors que le débat est à son plus fort, le sénateur Thomas Benton prononce un discours sur ce conflit, en invoquant le récit de Franchère pour appuyer ses hypothèses sur les questions des frontières et de la légitimité du droit acquis des États-Unis sur ce territoire. Il soutient, entre autres choses, que le texte est un des témoignages les plus instructifs sur l'histoire de la colonisation de l'Ouest et de la fondation d'Astoria.

Now for the proof of all I have said. I happen to have in my possession the book of all others, which gives the fullest and most authentic details on all points I have mentioned – a book written at a time and under the circumstances, when the author (himself a British subject and familiar on the Columbia) had no more idea that the British would lay claim to that river [...] He wrote in French: his work has not been done into English, though it well deserves it (Franchère, 1854, p. 4).

Ce discours d'un homme politique s'avère d'une importance capitale pour le succès futur de l'œuvre. Sorti de l'ombre afin de servir de pierre d'achoppement à la défense d'une cause, le récit de Franchère se verra consacré par le milieu dirigeant américain comme l'un des textes fondateurs de l'histoire des États-Unis. Les Américains, épris du même besoin que les Canadiens français de refaire leur histoire, s'empressent de mettre la main sur les textes relatant des événements importants pour leur histoire, et tout spécialement sur les premiers récits d'explorations dans l'Ouest.

Mais la détermination imprimée par le destinataire originel n'est pas unique: certains de ces textes sont réclamés non seulement par les Canadiens, mais aussi par les Américains. En effet, nombre de récits d'explorations portent sur des territoires qui font aujourd'hui partie des

États-Unis. Traduits et publiés en anglais, ils comptent au nombre des textes fondateurs de l'histoire du *Midwest* américain (Lemire, 1991, p. 26).

Voyant que sa relation comporte des renseignements uniques sur un événement qui prend de l'importance et jugeant bon de donner sa version de l'histoire, Franchère décide de publier son texte en anglais. Lorsqu'en 1854, J. V. Huntington traduit et édite le récit, il le considère d'ores et déjà comme l'un des plus riches témoignages de cette étape capitale de l'histoire américaine. Voici ce qu'il en dit dans la préface:

Taken altogether, it must be regarded as a fragment of our colonial history saved from oblivion; it fills up the vacuity which Mr. Irving's classic work does not quite supply; it is, in fact, the only account by an eye witness and participator in the enterprise, of the first attempt to form a settlement on the Pacific under the Stars and Stripes (Franchère, 1854, note de l'éditeur).

Les développements politiques concernant l'Oregon entraînent la récupération et le succès du récit, et, dès lors, la relation de Franchère prend une nouvelle fonction. Or, J. V. Huntington, tout comme Bibaud, modifie le texte pour répondre à ce nouvel horizon d'attente⁸. Ses transformations consistent entre autres à écrire une préface convenant mieux au nouveau destinataire, à ajouter des notes explicatives, voire des passages à même le texte, et à annexer deux chapitres clarifiant certains faits ultérieurs au voyage et à l'édition de 1820. La présentation de l'édition de 1854 révèle encore plus clairement la valeur que l'éditeur concède au texte. Par cette préface, l'éditeur met en lumière et reconstitue le contexte historique du voyage. L'histoire vient ici modifier la structure et la valeur du discours et dote le récit d'une dimension plus politique et historique que littéraire. Du coup, l'éditeur articule le récit autour d'une problématique absente du texte original, voire même absente de la première édition. Qu'il suffise à cet égard d'évoquer les motifs qui ont poussé Bibaud en 1820 à éditer le texte, et l'on verra qu'ils sont bien loin des causes historiques et politiques qui ont incité Huntington à faire de même. Comparons ce que dit Franchère à propos de la publication de son récit en 1820 et en 1854:

Je n'avais d'autres buts en l'écrivant que de procurer à ma famille et mes amis, un détail plus exact et plus suivi de ce que j'aurais vu ou appris dans le cours de mon voyage,

qu'il ne m'eût été possible de la faire par un narré de vive voix. [M]ais ce n'est que dernièrement que je me suis enfin laissé persuader que sans être savant naturaliste, habile géographe ou moraliste profond un voyageur pouvait encore intéresser par l'exposé fidèle et succinct des aventures qui lui sont arrivées, et des incidents dont il a été témoin [...] (Franchère, 1820, préface)

But the consideration which, before all others, prompts me to offer this narrative to the American reading public is my desire to place before them, therein, a simple and connected account (which at this time ought to be interesting) of the early settlement of the Oregon Territory by one of our adopted citizens, the enterprising merchant John Astor. The importance of a vast territory, which at no distance day may add two more bright stars to our national banner, is a guarantee that my humble effort will be appreciated (Franchère, 1854, préface).

Le texte relu à la lumière des développements politique de l'Oregon évolue en fonction d'un nouveau public. Dès lors, c'est la valeur du récit comme document historique qui prévaut dans la réception. Ce projet d'édition vise en somme à faire du texte de Franchère un témoignage direct d'un moment historique et à le mettre au service et à la défense de la cause américaine.

Les modifications effectuées par Huntington illustrent de la même façon ce désir et ce besoin de s'approprier le texte de Franchère à des fins politiques⁹. La plupart des passages ajoutés par l'éditeur consistent à démontrer la signification d'Astoria pour les Américains, voire même à l'évoquer avec un certain sentiment patriotique:

The American colors were hauled down from the factory and the British run up, to the no small chagrin and mortification of those who were American citizens (Franchère, 1854, p. 143).

From the account given in this chapter the reader will see with what facility the establishment of the Pacific Fur Company could have escaped capture by the British force. It was only necessary to get rid of the land party of the North West Company – who were completely in our power [...] (Franchère, 1854, p. 152)

Alors que, dans l'édition de 1820, l'auteur n'avait à ce moment aucune prétention littéraire ou historique, cherchant simplement à procurer de «l'amusement à ses compatriotes», il se présente, dans l'édition de 1854, tel un historien à la recherche d'une juste interprétation de l'histoire: «[A]s a narrator of events

of which I was an eyewitness, I felt bound to tell the truth» (Franchère, 1854, p. 294). L'évolution de l'horizon d'attente fait de cette édition un prétexte à l'évocation du passé, et ainsi la narration

[...] devient l'occasion d'une recherche de la vérité ou plutôt d'une réflexion sur la vérité. Aussi les voyageurs auront-ils souvent conscience de faire œuvre d'historiens et prétendront-ils rétablir la vérité des faits passés [...] (Berthiaume, 1990, p. 180)

L'addition de deux chapitres, paraissant sous les titres «In Retrospect» et «Errors of Washington Irving», témoigne de ce même désir de réinterpréter l'histoire et met en évidence le rôle d'historien que revêt l'auteur. Dans ces deux chapitres, Franchère veut, dans un premier temps, donner un aperçu des changements survenus au sujet des régions qu'il a visitées et de leurs habitants; et, dans un second temps, réfuter certains commentaires de Washington dans son interprétation des faits entourant la fondation d'Astoria, de même que dans sa façon de décrire les jeunes guides canadiens-français au nombre du groupe.

En somme, les ajouts et les modifications visent le plus souvent à «explicitier le récit et la matière qu'il aborde», donc à accroître la valeur de l'information donnée par le narrateur. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une refonte du discours permettant au lecteur d'interpréter ce texte à la lumière d'une nouvelle conjoncture, soit l'exploration et la colonisation de la côte ouest américaine.

L'OUEST

Durant la période où le récit de Franchère connaît ce succès aux États-Unis, il attire peu l'attention des gens de lettres au Canada français. George Batchelor entreprend de publier une seconde édition française du texte, cette fois encore revue et corrigée¹⁰, mais son projet ne verra jamais le jour. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et surtout après la construction du chemin de fer, alors qu'un nombre plus important de voyageurs parcourent l'Ouest canadien, que le récit regagne la faveur du public. *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest*, étant l'un des premiers textes du genre publiés en français par un Canadien français, intéresse particulièrement le public voyageur. Il sert de référence à d'autres Canadiens français se dirigeant vers l'Ouest. Ceux-ci perçoivent en

Franchère le précurseur et le cicérone de tous les voyageurs. Tel est le cas de Honoré Beaugrand pour qui il est l'un des voyageurs ayant le mieux tracé le portrait de l'Ouest. Aussi, alors que Beaugrand cherche à décrire les Rocheuses américaines, il cite Franchère:

Il est curieux de citer ici la description des Montagnes-Rocheuses faite par Gabriel Franchère, dans sa célèbre relation d'un voyage à la côte du nord-ouest en 1810, 11, 12, 13, 14. C'est encore un Canadien qui a fait sa part de découvertes dans l'Amérique Septentrionale. Il faut remarquer que M. Franchère parle ici des Montagnes-Rocheuses du Canada, qui sont moins élevées que celles du Montana, du Wyoming et du Colorado (Beaugrand, 1890, p. 192-193).

D'autres voyageurs cherchent à vérifier si leur savoir livresque correspond à la réalité du pays racontée par l'auteur. Tel est le cas d'un jeune voyageur, J. E. T. Barrette. Ce dernier explique qu'à la suite de la lecture de la relation de Franchère, lui et quelques autres sont partis à la découverte du Nord-Ouest.

Nous allions comme coureurs de bois, pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, vers cette région que Franchère, par son livre si intéressant, nous avait appris à aimer, et qu'il nous avait fait tant désirer d'explorer par nous-mêmes (Barrette, 1881, p. 4).

C'est également grâce au discours sur la colonisation de l'Ouest, discours qui sera à son apogée entre les années 1880 et 1900, que le récit de Franchère connaît plus de succès. Lors du retour, en parcourant les Rocheuses et les Prairies canadiennes, le voyageur prend conscience de l'immensité du territoire et des ressources avantageuses qu'il contient. Ainsi s'étonne-t-il que ces régions soient encore si peu peuplées. Il mentionne à propos des Rocheuses: «Ces montagnes offrent un champ vaste et neuf à l'histoire naturelle: nul botaniste, nul minéralogiste, ne les a encore examinées» (Franchère, 1820, p. 240). De même, en parlant de la rivière Saskatchewan, il poursuit ses réflexions sur l'importance de la colonisation:

Les bords de la Saskatchewan sont tout à fait charmants et offrent en plusieurs endroits la scène la plus riante et la mieux diversifiée que l'on puisse voir ou imaginer [...] Comment se fait-il, dis-je, en moi-même, qu'un si beau pays ne soit point habité par des créatures humaines? Les

chansons, les hymnes, les prières du laboureur et de l'artisan, heureux et paisible, ne seront-ils jamais entendus dans les belles campagnes? (Franchère, 1820, p. 234-236)

Le discours des voyageurs de la seconde moitié du XIX^e siècle sur la région se démarque en plusieurs points de celui de Franchère. Ceux-ci, dont Dionne (1882) ou Bouthiller-Chavigny (1893), axent leurs discours sur les aspects économiques du développement de la région et sur les possibilités d'y faire fortune. Dès lors, leurs récits prennent plus les caractéristiques de traités d'économie ou d'agriculture que de simples récits de voyage. Certains auteurs vont même jusqu'à annexer quelques conseils en matière d'émigration, comme le fait Dionne dans un chapitre intitulé: «Quelques notes pour ceux qui désirent aller se fixer au Nord-Ouest ou au Manitoba» (Dionne, 1882). Toutefois, ils partagent un trait commun avec le discours de Franchère: tous manifestent le désir de voir cette partie du pays se développer. En ce sens, les vœux de Franchère mentionnés ci-dessus ne sont pas sans rappeler la harangue d'Alexandre Taché, en 1869, dans son ouvrage *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*:

Isolé dans ces déserts sans bornes, on se prend souvent à écouter si le bruit et l'agitation du monde outre-mer, si l'agitation plus fébrile, l'ambition plus hardie de la grande république voisine, si la création de la Puissance du Canada ne produiront pas ici un écho puissant. Nos belles et grandes rivières, nos lacs immenses ne porteront-ils jamais que le léger canot d'écorce du sauvage ou la berge aux lourdes rames du commerçant de fourrures? Les ressources agricoles de ce pays, ses richesses minérales, les trésors que renferment ses forêts ou ses eaux, quels qu'ils soient, sont-ils destinés à n'être jamais connus ou appréciés à leur juste valeur? N'y a-t-il rien ici qui puisse attirer l'attention des hommes? (Taché, 1901, p. 2)

Somme toute, même si Franchère n'a pas écrit son récit dans le but précis de promouvoir la colonisation, l'intérêt que suscite l'Ouest tout au long du XIX^e siècle et l'essor du commerce et des communications en font en quelque sorte l'un des premiers interprètes. L'opinion d'autres voyageurs, qui considèrent ce récit comme l'un des textes décrivant le plus justement cette région et le citant comme un exemple à suivre, témoigne de sa participation au discours sur l'exploration et la colonisation de l'Ouest¹¹.

Mais la réception de *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest* ne consiste pas seulement à se réclamer de l'auteur, à s'y référer lors d'un voyage. En vérité, on cherche à en faire le porte-parole des premiers coureurs de bois qui ont parcouru le continent. Lorsque Honoré Beaugrand voyage à travers l'Ouest nord-américain, n'est-ce pas pour retrouver la marque des Canadiens français:

J'ai cru faire acte de bon Canadien en faisant ressortir chaque fois que j'en ai trouvé l'occasion, la part, la très grande part qui revient à nos pères, ces hardis coureurs de bois, dans la découverte et dans les premières explorations de ces contrées sauvages (Beaugrand, 1889, p. 19).

Ce discours témoigne, encore en cette fin de siècle, du désir des gens de lettres de reconquérir l'histoire par les textes, et Beaugrand récupère le récit de Franchère à cette fin.

Voilà pour la supériorité de l'intelligence des chasseurs américains sur les chasseurs canadiens, et je pourrais citer un nombre de faits analogues si l'espace me le permettait. Bien que je n'aie pas l'intention de continuer ici ce plaidoyer en faveur de mes compatriotes, je ne puis résister au désir de citer encore une fois la relation de Gabriel Franchère, qui écrivait vingt-cinq ans avant Irving, et qui avait visité le pays vingt-trois ans avant Bonneville (Beaugrand, 1889, p. 263).

Bien que le discours soit moins passionné qu'aux États-Unis, plusieurs considèrent d'ores et déjà ce récit comme l'un des textes fondateurs de l'histoire de l'Ouest canadien. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal voit ainsi l'influence de l'œuvre de Franchère: «le rôle distingué que vous avez autrefois joué comme Canadien, et vos voyages qui occuperont une page honorable dans l'histoire du Canada» ne seront pas oubliés (citée dans Tassé, 1872). D'autres encore, comme Joseph Tassé, affirment que le texte de Franchère «fournit des matériaux précieux à l'historien» (Taché, 1872, p. 420). En somme, pour les Canadiens français, ce récit compte parmi les classiques sur l'histoire et la colonisation de l'Ouest, mais plus encore, il devient l'un des témoins et des symboles du rôle déterminant qu'ils ont joué sur le continent comme coureurs de bois et guides au sein des grandes compagnies de traite des fourrures.

CONCLUSION

En définitive, ce récit reste un témoin important du processus de constitution d'un premier corpus national canadien-français tel qu'entrepris par les hommes de lettres au début du XIX^e siècle. Il montre notamment les efforts mis par Bibaud afin d'en faire un texte littéraire et, par là, révèle la conception que l'éditeur se faisait de la littérature, définie par deux concepts: l'utile et l'agréable. Mais si le récit a eu la fortune éditoriale qu'on lui connaît, c'est grâce à l'épineuse question de la frontière de l'Oregon qu'il a attiré l'attention du public américain. La plupart des récits d'exploration du XVIII^e ou du XIX^e siècle montrent l'importance de prendre possession du territoire; tous participent à sa construction, tous cherchent à assumer l'immensité du territoire nord-américain. Le texte de Franchère n'y échappe pas: à l'origine, simple journal de voyage écrit en vue de raconter à sa famille et à ses amis les détails de son aventure, il est récupéré à des fins politiques. Les éditions subséquentes à celle de 1820 témoignent du succès des modifications effectuées par Huntington, qui ont su porter l'idéologie américaine au sujet de la colonisation de l'Oregon, et ce, pendant plus d'un siècle. Ainsi, *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest* pourrait se classer parmi les documents indispensables à la compréhension de l'histoire des premiers explorateurs du Nord-Ouest.

NOTES

1. Retenons l'étude du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (Lemire, 1978) qui résume les grandes lignes du récit, de même que celle de la *Vie littéraire au Québec* (Lemire, 1992) qui s'est attardée à la notion du littéraire en mentionnant brièvement la nature des modifications effectuées par Bibaud dans l'édition de 1820. Outre ces deux brèves études, les autres études connues sont des biographies de l'auteur (Robert, 1951; Tassé, 1872).
2. En 1969, les éditions de la *Champlain Society* publient pour la première fois le manuscrit qui a servi de texte de base à Bibaud pour l'édition de 1820.
3. *Bibliothèque canadienne*, juin 1825, p. 5.
4. «Hearne's narrative is one of the great classics of exploration literature, but scholars are increasingly unsure to what extent he wrote – or at least polished – the final version himself. The same is true of Mackenzie [...] As a result, explorations writings sometimes present us with unstable texts, and we have to approach them free of traditional ideas about authorial identity» (Warkentine, 1993, p. xviii-xix).

5. «La logique du journal implique une chronologie [...] De là une juxtaposition d'événements et d'observations réalisées au hasard des rencontres, et inscrits dans le journal au fur et à mesure de leur venue [...] On le voit, le journal témoigne de l'activité quotidienne du protagoniste, de ses observations, et cela, selon l'ordre des événements» (Berthiaume, 1990, p. 102).
6. *La ruche littéraire*, vol. 3, n° 5, 1854, p. 296.
7. «[L]'étude de la topographie, des fleuves comme moyens de communication, des lieux de pêche, de la culture du maïs ou du tabac, la défense contre les animaux et la chasse sont leurs soucis immédiats [...] Leurs conditions sociales, les besoins économiques ou militaires l'emportent sur toute autre considération» (Béranger et Gonnaud, 1974, p. 39).
8. Notons ici que J. V. Huntington utilise l'édition de 1820, donc la version modifiée par Bibaud, comme texte de base.
9. «Ces journaux formalisés constituent l'instrument ultime d'un État qui, en plus de centraliser les informations, et par conséquent de s'en assurer la seule possession, impose à ses officiers, en cela presque réduits au rôle de fonctionnaires, non seulement de classer l'information qu'ils produisent selon un ordre qui réponde en grande partie aux intérêts administratifs de l'État, mais aussi de choisir l'information à enregistrer en fonction des besoins de l'État» (Berthiaume, 1990, p. 50).
10. *La ruche littéraire*, vol. 3, n° 5, 1854, p. 296; vol. 3, n° 6, p. 380.
11. Plus tard, alors qu'il œuvre comme président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, Franchère prend activement part au débat en prononçant quelques discours sur l'importance de la colonisation de l'Ouest canadien (Tassé, 1872; Robert, 1951).

BIBLIOGRAPHIE

- BARRETTE, J. E. T. (1881) *Récit d'aventures dans le Nord-Ouest*, Montréal, W. F. Daniel, 26 p.
- BEAUGRAND, Honoré (1890) *Six mois dans les Montagnes Rocheuses: Colorado, Utah, Nouveau-Mexique*, Montréal, Granger, 324 p.
- BÉRANGER, Jean et GONNAUD, Maurice (1974) *La littérature américaine jusqu'en 1865*, Paris, Colin, 262 p.
- BERTHIAUME, Pierre (1990) *L'aventure américaine au XVIII^e siècle: du voyage à l'écriture*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 487 p.
- BOUTHILLIER-CHAVIGNY Charles de (1893) *À travers le Nord-Ouest canadien, de Montréal aux montagnes rocheuses: notes de voyage*, Montréal, Eusèbe Senécal, 205 p.
- COX, Ross (1832) *Adventures on the Columbia River*, New York, s. é., 335 p.

- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1882) *États-Unis, Manitoba et Nord-Ouest: notes de voyage*, Québec, Imprimerie de Léger Brousseau, 184 p.
- FRANCHÈRE, Gabriel (1820) *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale dans les années 1810-11-12-13 et 14*, Montréal, C.-B. Pasteur, 320 p. (Édition établie par Michel Bibaud)
- _____ (1854) *Narrative of a Voyage to the Northwest Coast of America in the Years of 1810-1814, or the First American Settlement on the Pacific*, New York, Redfield, 376 p. (traduction et édition établie par J. V. Huntington)
- _____ (1904) «Journal of a Voyage to the Northwest Coast in the Years of 1810-1814, or the First American Settlement on the Pacific», dans *Early Western Travels, 1747-1846*, Cleveland, Arthur Clark Company, p. 173-410. (Reprise de l'édition de 1854; notes de Reuben Gold Thwaites)
- _____ (1954) *A Voyage to the Northwest Coast of America in the Years of 1810-1814, or the First American Settlement on the Pacific*, Chicago, Donnelley & Sons Company, 321 p. (Édition établie par Milo Milton Quaife)
- _____ (1967) *Adventure at Astoria*, Norman, University of Oklahoma Press, 190 p. (Édition établie par Hoyt C. Franchère)
- _____ (1969) *Journal of a Voyage on the Northwest Coast of North America during the Years 1811, 1812, 1813 and 1814*, Toronto, The Champlain Society, 330 p. (Édition établie à partir du manuscrit original par Wessie Tipping Lamb; introduction et notes de William Kaye Lamb)
- IRVING, Washington, (1836) *Astoria, or Anecdotes of an Entreprise Beyond the Rocky Mountains*, Philadelphie, s. é., 519 p.
- LEMIRE, Maurice, (dir.) (1978) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (Tome I: «Des origines à 1900»), Montréal, Fides, 918 p.
- _____ (1991) *La vie littéraire au Québec* (Tome I: «1764-1805»), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 498 p.
- _____ (1992) *La vie littéraire au Québec* (Tome II: «1806-1839»), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 587 p.
- ROBERT, Adolphe (1951) «Gabriel Franchère», *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, p. 38-40, 77-86.
- ROSS, Alexander (1849) *Adventures of the first Settlers on the Oregon or Columbia River*, London, 388 p.
- TACHÉ, Alexandre-Antonin (1901) *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, Montréal, Beauchemin, 184 p.
- TASSÉ, Joseph (1872) «Les Canadiens de l'Ouest, Gabriel Franchère», *L'Opinion publique*, juillet, p. 420.
- WARKENTINE, Germaine (1993) *Canadian Exploration Literature: An Anthology*, Toronto, Oxford University Press, 464 p.